

AGENCE TUNISIENNE DES ASSURANCES
2 AV. JEAN MONNET
1000 TUNIS
TUNISIE

Handwritten notes in Arabic and French:
*
بالتالي
تاريخ
البي
عفرون

Mr TARAK BACHRAOUI

Montant : 89.000 DT

Faint background text:
Recu par
M. Tarak Bachraoui
le 26/11/2009
2009 avenue de France
No. 85



Chèque n° 07BB0001538

رقم الشيك

الشيكات البريدية CHÈQUES POSTAUX

B.P.D.

5.000,000

٥٠٠٠



Payez contre ce chèque non endossable CINQ MILLE DINARS. إيدفعوا مقابل هذا الشيك غير القابل للتظهير إلا لفائدة مصرف أو مؤسسة مالية مماثلة

البريد التونسي
LA POSTE TUNISIENNE

A l'ordre de **Mr TARAK BACHRAOUI.**

لامر

Payable à **بنفع بـ**
30 / 5 / 2007 **1000**
C.E.F - Tunis I
TEL : 71.337 321
4851 - 62 2Z

Titulaire du compte **صاحب الحساب**
17 001 0000000485162 90
AGENCE TUN COMM EXTERIEUR
3 AV JEAN JAURES
TUNIS **1000 TUNIS RP**
le **2.5. NOV. 2009**

Signature (s) **الإمضاء**
للديبر العام
أبو عبد الله رمضان

000015381170010000000048516290

OK

سري مطلق
رُصِدَ بِعَنْ
D. Tarak Bachraoui
Le 26 Novembre 2009
مع
No. 85

بالتوقيع

CONFIDENTIEL

Montant du chèque = 5.000 DT



CONFIDENTIEL



**Objet : Transfert au profit de M.Tarak Bachraoui
(code 433 Gestion 2009)**

CONFIDENTIEL



Base de collaboration :

**A/ Assistance à la revue Solidarité : Servir un montant égal à 10.000 DT
Pour chaque numéro paru (soit 50 % comme avance et le reste
Après parution) // Modification 2009 : un ajustement de l'accord à la
hausse sur la base suivante : augmentation du montant de l'assistance de
10.000 DT à 13.000 DT pour chaque numéro paru avec un maximum de six
parutions par an (6 parutions Max / an).**

**B/ Assistance de la présidence pour l'association (CFTONG) en France
(Soit le versement d'un montant de 25.000 DT en euros sur un compte en
devise de la part de l'ATCE et récupération de ce même montant de la
présidence). (récupération faite le même jour du règlement)**

**C/ Assistance de l'ATCE à (CFTONG) pour la réalisation d'une
manifestation à paris (le printemps de la Tunisie en France) : servir un
montant de 25.000 DT par an en dinars sur un compte en Tunisie.**

Règlement de ce jour:

1/ Un règlement par chèque d'un montant de 3.000 DT solde parution

Numéro 84 Septembre 2009.

**2/ Un règlement par chèque d'un montant de 5.000 DT (Avance 2) sur
parution Numéro 85.**

NB/ Reste sur parution numéro 85 : 1.000 DT. ✓

CONFIDENTIEL

Montant du chèque = 5.000 DT

Tunis le 30 Novembre 2009

**Pour info : La présidence a accordée un montant de 40.000 DT à
l'association de M.Bachraoui au titre de l'année 2009. Le montant sera
versé à l'intéressé durant la dernière semaine du mois de septembre 2009. •**

CONFIDENTIEL



*collectif
des orgs
en France*

07BB0001548

رقم الشيك

الشيكات التونسية

B.P.D.

7.000,000

٢٠٠٩

Payez contre ce chèque non endossable SEPT MILLE DINARS. إدفعوا مقابل هذا الشيك غير القابل للتظهير لا لفائدة مصرف أو مؤسسة مالية مماثلة

التونسية
UNISSENE

de Mr TARAK BACHRAOUI.

لأمر

payable à يدفع بـ
/ 2007 1000
.E.F - Tunis I
EL : 71.337 321
851 - 62 2Z

Titulaire du compte صاحب الحساب

Signature (s) الإمضاء

17 001 0000000485162 90
AGENCE TUN COMM EXTERIEUR
3 AV JEAN JAURES

للمدير العام

أ. هادي رمضان

1000 TUNIS RP

TUNIS, le 21 DEC. 2009

0001548117001000000048516290



Reçu le 22 / 12 09

CONFIDENTIEL

Jank
Bechu as



Montant du chèque = 7.000 DT

Tunis le 23 Décembre 2009

Objet : Transfert au profit de M.Tarak Bachraoui
(code 433 Gestion 2010)

Base de collaboration selon la décision de présidence du 22 / 12 / 2009
A partir du mois de janvier 2010:

A/ Assistance à la revue Solidarité : Selon décision du DG du 22 décembre 2009

Révision de l'accord à la hausse sur la base suivante :

- ✓ **Servir un montant annuel égal à 115.000 DT soit pour chaque numéro 13.000 DT (soit 50 % comme avance et le reste après parution).**
Sauf le dernier numéro 11.000 DT :



- ✓ - avec un maximum de neuf parutions par an (9 parutions Max / an).
- ✓ - Un tirage de 3000 exemplaires par numéro (la SNIPE supporte les travaux d'impressions de neuf parutions).

B/ Assistance de la présidence pour l'association (CFTONG) en France (Soit le versement d'un montant de 25.000 DT en euros sur un compte en devise de la part de l'ATCE et récupération de ce même montant de la présidence).

C/ Assistance de l'ATCE à (CFTONG) pour la réalisation d'une manifestation à paris (le printemps de la Tunisie en France) : servir un montant de 25.000 DT par an en dinars sur un compte en Tunisie.

Règlement de ce jour:

1/ Un règlement par chèque d'un montant de 1.000 DT solde parution

Numéro 85 Décembre 2009.

2/ Un règlement par chèque d'un montant de 6.000 DT (Avance 1) sur parution Numéro 86.

NB/ Reste sur parution numéro 86 : 7.000 DT.

Montant du chèque = 7.000 DT

سري مطلاقة



Tunis le 22 Décembre 2009

Solidarité

REVUE MENSUELLE N°85

Siège social : 28, rue de Chabrol 75010 - Paris France

Site : <http://www.cftong.eu> — Tél. : 06.78.75.53.42

Exploit tunisien

Le
Parkinson
enfin
vaincu



25 octobre 2009 - Kermesse de la démocratie

Avec Ben Ali,
nous irons vers
de nouvelles
victoires



France
Le débat sur l'identité
nationale, l'arbre qui
cache la forêt

Les vieux démons
de l'Occident
colonialiste
resurgissent !



Afghanistan :
Le borbier !

Quid de la sulfureuse Al Jazira et son
éternelle quête de potins nauséabonds ?



بنك الأمان
AMEN BANK



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT
Bâtisseur de l'avenir

البريد التونسي
LA POSTE TUNISIENNE

Géant
مايغلي عليك شي

البنك
التونسي
BRANCHES DE TUNISIE

Solidarité

REVUE MENSUELLE N°85

Siège social : 28, rue de Chabrol 75010 - Paris France

Site : <http://www.cftong.eu> — Tél. : 06.78.75.53.42

Exploit tunis

Le
Parkinson
enfin
vaincu





Payez contre ce chèque non endossable DIX MILLE DINARS.

إدفعوا مقابل هذا الشيك غير القابل للتظهير إلا لفائدة مصرف أو مؤسسة مالية ماثلة

البريد التونسي LA POSTE TUNISIENNE

A l'ordre de Mr. TARAK BACHRAOUI. لأمر

Payable à يدفع به 11 / 10 / 2008 1050 C.E.F - Tunis I TEL : 71.337 321 4851 - 62 22

Titulaire du compte صاحب الحساب 17 001 0000000485162 90 AGENCE TUN COMM EXTERIEUR 3 AV JEAN JAURES TUNIS le 15 JUL 2009 1000 TUNIS RP

Signature (s) الإمضاء للمدير العام أسامة رمضان

00001983117001000000048516290

Handwritten initials

Recu Le 16/07/09

Bechar ouis

Règlement de ce jour:

- 1/ Un règlement par chèque d'un montant de 3.000 DT solde parution Numéro 83 juillet 2009.
2/ Un règlement par chèque d'un montant de 1.000 DT Avance sur parution Numéro 84.
3/ Reste sur parution numéro 84 : 6.000 DT.

Montant du chèque = 10.000 DT

Tunis le 15 Juillet 2009

CONFIDENTIEL

**Objet : Transfert au profit de M.Tarak Bachraoui
(code 433 Gestion 2009)**

Base de collaboration :

**A/ Assistance à la revue Solidarité : Servir un montant égal à 10.000 DT
Pour chaque numéro paru (soit 50 % comme avance et le reste
Après parution) // Modification 2009 : un ajustement de l'accord à la
hausse sur la base suivante : augmentation du montant de l'assistance de
10.000 DT à 13.000 DT pour chaque numéro paru avec un maximum de six
parutions par an (6 parutions Max / an).**

**B/ Assistance de la présidence pour l'association (CFTONG) en France
(Soit le versement d'un montant de 25.000 DT en euros sur un compte en
devise de la part de l'ATCE et récupération de ce même montant de la
présidence). (récupération faite le même jour du règlement)**

**C/ Assistance de l'ATCE à (CFTONG) pour la réalisation d'une
manifestation à paris (le printemps de la Tunisie en France) : servir un
montant de 25.000 DT par an en dinars sur un compte en Tunisie.**

Règlement de ce jour:

1/ Un règlement par chèque d'un montant de 3.000 DT solde parution

Numéro 83 juillet 2009.

2/ Un règlement par chèque d'un montant de 7.000 DT Avance sur parution

Numéro 84.

NB/ Reste sur parution numéro 84 : 6.000 DT.

Montant du chèque = 10.000 DT

Tunis le 15 Juillet 2009

CONFIDENTIEL

Solidarité

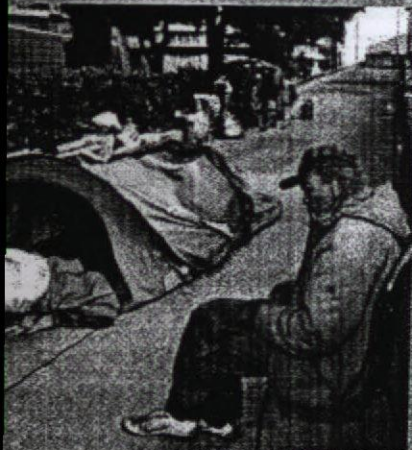
REVUE MENSUELLE N°83

ège social : chez CEF 6, rue Pierre Girard - 75926 Paris - Cédex 19 - France
Site : <http://www.cftong.eu> - Tél. : 06.78.75.53.42

Le mystère
Cléopâtre
élucidé



Immigration :



la fin des années
fastes !

Claudia Cardinale



la Tunisie au cœur

Pourquoi Tel-Aviv a-t-il
peur de la paix ?



Le Pape
fustige
le mur
de la honte

Chirac au
sommet de
la popularité



L'Islam et l'Amérique

Une nouvelle approche



بنك الأمان
AMEN BANK

بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT
Bâ tisseur de l'avenir

البريد التونسي
LA POSTE TUNISIENNE

البنك
التونسي
BANQUE DE TUNISIE

SOMMAIRE

Un nouvel aéroport à Enfidha
Un autre bond
en avant



Palestine occupée
Le pape fustige «le
mur» de la honte



Pourquoi Tel-Aviv a-t-il
peur de la paix ?



Les va-t-en guerre
tiennent
le haut du pavé...



27
Immigration :
la fin des années
fastes



9
La
promotion
des
minorités
l'honneur



LE POINT DE TAREK BECHRAOUI

France

Mais combien de victimes de discrimination auront la possibilité d'un recours au Conseil d'Etat ?

Est-ce l'hirondelle qui annonce le printemps ou l'arbre qui cache la forêt ? L'avenir le dira sans doute, quand les choses seront un peu plus décaitées. En tout état de cause, le Conseil d'Etat vient de fustiger la discrimination de l'administration en faisant annuler les résultats d'un concours interne de la police. Au motif que l'un des postulants au grade d'officier, s'est vu éliminer du grand oral par des questions déstabilisantes sur ses origines. Des questions du genre : «Allez-vous pour vos vacances au Maroc ? Votre épouse fait-elle le Ramadan ? Porte-t-elle le voile ? etc...



Ce candidat, d'origine marocaine, s'est ainsi fait recalier. Mais alerté, le Conseil d'Etat a fait annuler le concours et lui a conféré le droit de le repasser. Un bon point. Mais combien de victimes de discrimination auront la possibilité d'un recours au Conseil d'Etat? Toute la question est là.

Pour quand un député d'origine arabe ?



Pierre N'Gahane, nouveau préfet des Alpes-de-Haute Provence

Le Président Sarkozy a franchi un nouveau pas dans sa politique pour l'égalité des chances et l'ouverture sur la diversité, en nommant le premier préfet français d'origine subsaharienne (Cameroun) M. Pierre N'Gahane, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Le chef de l'Elysée fera-t-il un autre pas plus significatif et un tant soit peu équitable envers cette imposante minorité d'origine maghrébine et arabe, forte de plus de 6 millions de citoyens, pour lui permettre d'avoir au moins des représentants à l'Assemblée nationale et au Sénat ?

Solidarité

REVUE MENSUELLE

Directeur rédacteur en chef : Saber Satta
Editorialistes : Ezzeddine Guellouz, Naceur Hached.
Enquêtes : Nouredine Abdelah, Habib Fechichi
Réalisation : Akar Abdellah, Habib Ghomrani
Secrétariat de rédaction : Myriam Satta
Photos : Agence Omega
Photo Bechir Manoubi
Documentation

et information: Monia Manai, Abdeljelil Mrabet
Publicité: Habib Darmoui, Kamel Chelba
Marketing et communication: Mejd Ben Mahmoud
Ventes et promo-

tion: Salah Ben Mahmoud
Abonnements: Mlle Chantal Guionné
Distribution: Hassen Berhim

Fondateur: Tarek Bechraoui

Directeur de la Publication et représentant légal : Slim Bechraoui
Bureau de Tunis: Tél. : 71.802.002
Promotion : Zine Ben H'mida

social : chez CEF - 6, rue Pierre Gérard
Paris Cédex 19-France
78775 63 92 - Site web : www.cifong.eu

3000,000

Payez contre ce chèque non endossable TROIS MILLE DINARS

إدفعوا مقابل هذا الشيك غير القابل للتظهير إلا لفائدة مصرف أو مؤسسة مالية مماثلة

sauf au profit d'une banque ou d'un organisme assimilé

البريد التونسي
LA POSTE TUNISIENNE

A l'ordre de TAREK BACHRAOUI

profit de M. Tarek Bachraoui

لامر

يدفع إلى Payable à

11 / 10 / 2008 1050
C.E.F - Tunis I

TEL : 71.337 321
4851 - 62 22

صاحب الحساب Titulaire du compte

17 001 0000000485162 90
AGENCE TUN COMM EXTERIEUR
3 AV JEAN JAURES

1000 TUNIS RP

TUNIS le 27 AOUT 2009

الإمضاء Signature (s)

للديور العام

أسامة رمضان

000020091170010000000048516290

Recu le 28/08/09

Tarek Bachraoui

JK



1/ Un règlement par chèque d'un montant de 3.000 DT solde parution
Numéro 83 juillet 2009.
2/ Un règlement par chèque d'un montant de 7.000 DT Avance sur parution
Numéro 84.
3/ Un règlement par chèque d'un montant de 3.000 DT 2eme Avances sur
Parution Numéro 84.
NB/ Reste sur parution numéro 84 : 3.000 DT.

Montant du chèque = 3.000 DT

Tunis le 28 Aout 2009

CONFIDENTIEL

Objet : Transfert au profit de M.Tarak Bachraoui
(code 433 Gestion 2009)

Base de collaboration :

CONFIDENTIEL

A/ Assistance à la revue Solidarité : Servir un montant égal à 10.000 DT Pour chaque numéro paru (soit 50 % comme avance et le reste Après parution) // Modification 2009 : un ajustement de l'accord à la hausse sur la base suivante : augmentation du montant de l'assistance de 10.000 DT à 13.000 DT pour chaque numéro paru avec un maximum de six parutions par an (6 parutions Max / an).

B/ Assistance de la présidence pour l'association (CFTONG) en France (Soit le versement d'un montant de 25.000 DT en euros sur un compte en devise de la part de l'ATCE et récupération de ce même montant de la présidence).(récupération faite le même jour du règlement)

C/ Assistance de l'ATCE à (CFTONG) pour la réalisation d'une manifestation à paris (le printemps de la Tunisie en France) : servir un montant de 25.000 DT par an en dinars sur un compte en Tunisie.

Règlement de ce jour:

1/ Un règlement par chèque d'un montant de 3.000 DT solde parution

Numéro 83 juillet 2009.

2/ Un règlement par chèque d'un montant de 7.000 DT Avance sur parution

Numéro 84.

3/ Un règlement par chèque d'un montant de 3.000 DT 2eme Avances sur

Parution Numéro 84.

NB/ Reste sur parution numéro 84 : 3.000 DT.

Montant du chèque = 3.000 DT

Tunis le 28 Aout 2009

CONFIDENTIEL



CONFIDENTIEL

Objet : Transfert au profit de M.Tarak Bachraoui
(code 433 Gestion 2009)



Base de collaboration :

A/ Assistance à la revue Solidarité : Servir un montant égal à 10.000 DT Pour chaque numéro paru (soit 50 % comme avance et le reste Après parution) // Modification 2009 : un ajustement de l'accord à la hausse sur la base suivante : augmentation du montant de l'assistance de 10.000 DT à 13.000 DT pour chaque numéro paru avec un maximum de six parutions par an (6 parutions Max / an).

B/ Assistance de la présidence pour l'association (CFTONG) en France (Soit le versement d'un montant de 25.000 DT en euros sur un compte en devise de la part de l'ATCE et récupération de ce même montant de la présidence). (récupération faite le même jour du règlement)

C/ Assistance de l'ATCE à (CFTONG) pour la réalisation d'une manifestation à paris (le printemps de la Tunisie en France) : servir un montant de 25.000 DT par an en dinars sur un compte en Tunisie.

Règlement de ce jour:

1/ Un règlement par chèque d'un montant de 3.000 DT solde parution

Numéro 84 Septembre 2009.

2/ Un règlement par chèque d'un montant de 7.000 DT Avance sur parution

Numéro 85.

CONFIDENTIEL



NB/ Reste sur parution numéro 85 : 6.000 DT.

Montant du chèque = 10.000 DT

Tunis le 16 Septembre 2009

Pour info : La présidence a accordée un montant de 40.000,00 Euros à l'association de M.Bachraoui au titre de l'année 2009. Le montant sera versé à l'intéressé durant la dernière semaine du mois de septembre 2009.

له طلب مني إبلاغ المعنى بالمر بعد القرار بخصوصي
الدعم للحد يد واه سببنا في ومعرفة أين يوم ان يتم

Solidarité

REVUE MENSUELLE N°84

Siège social : chez CEF 6, rue Pierre Girard - 75926 Paris - Cédex 19 France
Site : <http://www.cftong.eu> — Tél. : 06.78.75.53.42

TOURISME
La Tunisie, première destination des vacanciers algériens

PRÉSIDENTIELLES 2009

Avec
Ben Ali nous
gagnerons
de nouveaux
paris



USA-ISRAËL



Un sentiment d'exaspération gagne l'opinion américaine !

IRAN



Ahmadinejad saura-t-il s'en sortir ?

ABDEL AZIZ MAKHLOUFI

L'huile d'olive tunisienne coule désormais dans les marchés asiatiques et américains

SPORT

Emigration clandestine de nos sportifs



4 **Fédérateur, Ben Ali a mobilisé toutes les forces vives de la nation**

5

6 **RCD**
Un parti rassembleur, toujours à l'avant-garde

7 **PRÉSIDENTIELLES 2009**

10 **Avec Ben Ali nous gagnerons de nouveaux paris**

12 **USA-ISRAËL**

13 **Un sentiment d'exaspération gagne l'opinion américaine !**

20 **IRAN**
Ahmadinejad saura-t-il s'en sortir ?

42 **ABDEL AZIZ MAKHLOUFI**
L'huile d'olive tunisienne coule désormais dans les marchés asiatiques et américains

44 **TOURISME**

45 **La Tunisie, première destination des vacanciers algériens**

J'ai hérité la foi

«Etre (croyant) ou ne pas être, c'est la question». Cette maxime philosophique de Shakespeare me revient à l'esprit chaque fois que je me retrouve avec des intellectuels et des scientifiques français, autour d'un café à Paris, devisant à bâtons rompus sur les religions et les événements historiques qui les avaient marqués. Ces débats me donnaient le tournis, tellement j'avais l'impression d'être pris dans une spirale qui me faisait tourner sur moi-même !

Je me suis rendu compte qu'à force d'immerger dans les profondeurs de la dialectique de l'esprit, je perds mes repères sans pour autant découvrir la vérité.

Alors j'ai décidé de me contenter d'être musulman selon cette foi héréditaire et je ne changerai point mes convictions. Je crois comme croyait ma grand-mère.

Point à la ligne ! Bonne fête.



Le Président Sarkozy semble vouloir faire chemin à part, faute de n'avoir pas pu convaincre les autres membres du G8 de suivre sa voie !

(1) Berlusconi : — Mais qu'est-ce qui lui prend, il veut toujours faire à sa tête ce Sarkozy ?

(2) Merkel : — Il est marrant, on ne peut jamais le prendre au sérieux.

(3) — Seul Bush, toujours à la traîne, il n'a rien compris !



Solidarité REVUE MENSUELLE

Siège social : chez CEF - 6, rue Pierre Gérard
75025 Paris Cédex 19-France
Tél. : 0678 75 53 42 - Site web : www.cftmg.eu

Directeur rédacteur en chef : Saber Saïfa
Editorialistes : Ezzeddine Guellouz, Ahmed Aïaya
Enquêtes : Noureddine Abdellah, Habib Ferchichi
Réalisation : Akar Abdellah, Habib Ghomriani
Secrétariat de rédaction : Myriam Saïfa
Photos : Agence Omega
Photo : Béchir Manoubi
Documentation

et information : Monia Manat, Abdeljeil Mrabet
Publicité : Habib Darmoui, Kamel Cheba
Marketing et communication : Mléj Ben Mahmoud
Ventes et promo-

tion : Salah Ben Mahmoud
Abonnements : Mlle Chantal Guionné
Distribution : Hassen Berhim

Fondateur :
Tarek Bechraoui

Directeur de la Publication et représentant légal : Slim Bechraoui
Bureau de Tunis : Tél. : 71.808.222
Promotion : Zine Ben H'mida



**Un Virement bancaire (par swift) sur le compte
du collectif en devise :**

**Bénéficiaire : Collectif des Organisations Non
Gouvernementales Tunisiennes en France
(CFTONG)**

Adresse: 6, Rue Pierre Gérard 75926 – Paris Cedex 19

Banque: Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)

Compte: 71 50 35 65 41 DC.



Chèque n° 08BW0001965

رقم الشيك

CHEQUES POSTAUX البريد التونسي

B.P.D.

3.000,000

د.م



Payez contre ce chèque non endossable TROIS MILLE DINARS. sauf au profit d'une banque ou d'un organisme assimilé

إدفعوا مقابل هذا الشيك غير القابل للتظهير إلا لفائدة مصرف أو مؤسسة مالية ماثلة

A l'ordre de Mr TARAK BACHRAOUI.

لأمر

Payable à يدفع به

Titulaire du compte صاحب الحساب

Signature (s) الإمضاء

11 / 10 / 2008 1050
C.E.F - Tunis I

17 001 0000000485162 90
AGENCE TUN COMM EXTERIEUR
3 AV JEAN JAURES

TEL : 71.337 321
4851 - 62 22

1000 TUNIS RP

TUNIS, le 28 MAI 2009

Handwritten signature and stamp in the signature box.

0001965117001000000048516290

Handwritten signature: *Tarak Bachraoui*
Date: *29/05/09*

Handwritten initials: *OK*

Remise le 29/05/09
NB/ Reste sur parution numéro 83 : 3.000 DT.

Montant du chèque = 3.000 DT

CONFIDENTIEL

Tunis le 03 Juin 2009

Objet : Transfert au profit de M.Tarak Bachraoui
(code 433 Gestion 2009)

CONFIDENTIEL**Base de collaboration :**

A/ Assistance à la revue Solidarité : Servir un montant égal à 10.000 DT
 Pour chaque numéro paru (soit 50 % comme avance et le reste
 Après parution) // Modification 2009 : un ajustement de l'accord à la
 hausse sur la base suivante : augmentation du montant de l'assistance de
 10.000 DT à 13.000 DT pour chaque numéro paru avec un maximum de six
 parutions par an (6 parutions Max / an).

B/ Assistance de la présidence pour l'association (CFTONG) en France
 (Soit le versement d'un montant de 25.000 DT en euros sur un compte en
 devise de la part de l'ATCE et récupération de ce même montant de la
 présidence). (récupération faite le même jour du règlement)

C/ Assistance de l'ATCE à (CFTONG) pour la réalisation d'une
 manifestation à paris (le printemps de la Tunisie en France) : servir un
 montant de 25.000 DT par an en dinars sur un compte en Tunisie.

Règlement de ce jour:

1/ Un règlement par chèque d'un montant de 2.000 DT solde parution

Numéro 82 avril 2009.

2/ Un règlement par chèque d'un montant de 7.000 DT Avance sur parution

Numéro 83.

3/ Un règlement par chèque d'un montant de 3.000 DT deuxième Avance
 sur parution Numéro 83.

NB/ Reste sur parution numéro 83 : 3.000 DT.

Montant du chèque = 3.000 DT

CONFIDENTIEL

Tunis le 03 Juin 2009

CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS
TUNISIENNES EN FRANCE

Collectif des organisations non gouvernementales en France

Paris le 05 Janvier 2009

Agence Tunisienne
de
Communication Extérieure



Facture CA 43389

Objet:

Mise en oeuvre de programmes médiatiques et prestations des services de communications et de relations publiques sur la scène internationale.

Montant : L'Equivalent de 25.000 dinars tunisien en euros



od

n° 08BW0001896 رقم الشيك CHÈQUES POSTAUX البريدية الشيكات B.P.D. 12000,000 م.د.

Payez contre ce chèque non endossable DOUZE MILLE DINARS. إدفعوا مقابل هذا الشيك غير القابل للتظهير إلا لفائدة مصرف أو مؤسسة مالية مماثلة
sauf au profit d'une banque ou d'un organisme assimilé

البريد التونسي
STE TUNISIENNE
ordre de Mr TARAK BACHRAOUI. لأمر

يدفع بـ Payable à
/ 10 / 2008 1050
C.E.F - Tunis I
TEL : 71.337 321
4851 - 62 2Z

صاحب الحساب Titulaire du compte
17 001 0000000485162 90
AGENCE TUN COMM EXTERIEUR
3 AV JEAN JAURES
1000 TUNIS RP
TUNIS le 29 JAN. 2009

الإمضاء (s) Signature
التدبير الحساب
أ. رمضان
[Signature]

0001896117001000000048516290

1) règlement solde peinture janvier 2009. (numéro 81)
selon nouvel accord soit = 13.000 DT / peinture avec un
max de 6 peintures au = 0 6.000 DT

2) Avance sur la peinture numéro 82 soit = 6.000 DT

montant du chèque = 12.000 DT (chèque numéro 08 W 000 1896) du 29/01/2009

Tarak Bachraoui

Tarak Bachraoui
[Signature]

Reçu le 29.01.2009

**Objet : Transfert au profit de M.Tarak Bachraoui
(code 433 Gestion 2009)**

CONFIDENTIEL



Base de collaboration :

**A/ Assistance à la revue Solidarité : Servir un montant égal à 10.000 DT
Pour chaque numéro paru (soit 50 % comme avance et le reste
Après parution) // Modification 2009 : un ajustement de l'accord à la
hausse sur la base suivante : augmentation du montant de l'assistance de
10.000 DT à 13.000 DT pour chaque numéro paru avec un maximum de six
parutions par an (6 parutions Max / an).**

**B/ Assistance de la présidence pour l'association (CFTONG) en France
(Soit le versement d'un montant de 25.000 DT en euros sur un compte en
devise de la part de l'ATCE et récupération de ce même montant de la
présidence). (récupération faite le même jour du règlement)**

**C/ Assistance de l'ATCE à (CFTONG) pour la réalisation d'une
manifestation à paris (le printemps de la Tunisie en France) : servir un
montant de 25.000 DT par an en dinars sur un compte en Tunisie.**

Montants servi à ce jour 29 janvier 2009 :

**1/ Assistance de la présidence pour (CFTONG) au titre de l'année 2009 soit
25.000 DT en euros Déjà servi le 24 janvier 2009 par l'ATCE (montant
reçu de la part de la présidence le même jour)**

**2/ Parution revue solidarité numéro 81 (M.Bachraoui a déjà reçu deux
avance soit 5.000 DT + 2.000 DT).**

Règlement de ce jour:

**1/ Un règlement par chèque d'un montant de 6.000 DT / solde parution
numéro 81 + 6.000 DT Avance sur parution numéro 82).**

Montant du chèque = 12.000 DT

CONFIDENTIEL



Tunis le 29 Janvier 2009

• ورد على الوكالة مكتوب من بنك الإسكان أبلغنا فيه طلبات من صاحب مجلة «Solidarité» تتضمن :

- إقتناء 100 نسخة من «كتاب شيراك» بقيمة 25 دينار للنسخة الواحدة (القيمة الجمالية 2.500 دينار).

- الحصول على حاسوب مجانا من بنك الإسكان «لتجهيز مكتب مجلته» بتونس.

- الحصول على دعم لتظاهرة «ربيع تونس في فرنسا» لسنة 2009 (بقيمة 8 آلاف دينار).

• تحصل السيد طارق البشراوي سنة 2008 على الدعم التالي :

- تحصل من الوكالة على دعم لفائدة مجلته «Solidarité» قدره 52 ألف دينار.

- تحصل من الوكالة على دعم لفائدة «كنفدرالية الجمعيات غير الحكومية التونسية في فرنسا» قدره 25 ألف دينار.

- تحصل على دعم لإجاز تظاهرة «ربيع تونس في فرنسا» خلال هذه السنة بما قيمته 25 ألف دينار.

- تحملت مؤسسة لبراس سنة 2008 كلفة طباعة أربعة أعداد من مجلة «Solidarité» بكلفة جمالية قدرها حوالي 20 ألف دينار.

- اقتنت الوكالة (سنة 2007) 300 نسخة من «كتاب شيراك» بكلفة جمالية قدرها 7.500 دينار.

• التحويلات المقررة لسنة 2009 :

- آخر جانفي : 25 ألف دينار من قبل الوكالة لفائدة تظاهرة «ربيع تونس».

- مارس 2009 : 25 ألف دينار دعم سنوي لفائدة جمعية السيد طارق البشراوي.

- كامل السنة : دعم كل عدد من المجلة بما قيمته 10 آلاف دينار.

CONFIDENTIEL

قرار السيد العام

ما تم في قراره في خصوص السيد طارق البشراوي بتاريخ 2009/19 أسامة رمضاني

- 1/ بالنسبة له سكرات في الرحلة : إجابة اصحاب الطلب شفاهيا أن الولاية لا تدخل في هذا الأمر وكل مؤسسة تدبرها حسب إمكانياتها وحسب ما تبديه من رأي الوزارة الصولي بقه السيد
- 2/ الترفع في دعم الرحلة من 15 ألف إلى 30 ألف دينار لكل عدد يعنى أسامة (كأنه في ال...)
- 3/ من مبلغ (تونس في فرنسا) بعد تغييس اسم التظاهرة

CONFIDENTIEL

تونس، في 7 جانفي 2009

الموضوع : حول طلبات السيد طارق البشرراوي.

أتشرف بإعلامكم أن السيد طارق البشرراوي (رئيس «كنفدرالية الجمعيات غير الحكومية التونسية في فرنسا» وصاحب مجلة «Solidarité») قد أبلغ مصالح الوكالة التونسية للاتصال الخارجي الطلبات التالية :

- الترفيع في قيمة الدعم الذي يتلقاه من الوكالة لإجواز تظاهرة «ربيع تونس في فرنسا» من 25 إلى 46 ألف دينار، والإلحاح على الإبقاء على اسم التظاهرة رغم مطالبته بتغييرها.

- الترفيع في قيمة الدعم السنوي المخصص لفائدة «كنفدرالية الجمعيات غير الحكومية التونسية في فرنسا» من 25 إلى 35 ألف دينار.

- إصدار مجلته شهريا بدعم قدره 10 آلاف دينار لكل عدد يصدر (أي 120 ألف دينار في السنة)، في حين أن دورية صدور مجلته لم تتجاوز لحد الآن 4 أو 5 مرات في السنة الواحدة. وقد أبلغتنا صحيفة «لابراس» أنها لا تستطيع إصدار أكثر من 6 أعداد في السنة.

- مده بأشرطة فيديو تخص نشاط سيادة رئيس الجمهورية بصفة دورية وذلك لبثها على الأنترنت ثم على قنواته التلفزيونية بعد إنطلاقها.

- مساعدته على الحصول على خمسة اشتراكات مساندة لمجلته (من بنك الإسكان ووزارة السياحة و وزارة الصناعة والطاقة والمؤسسات الصغرى والمتوسطة) بكلفة سنوية قيمتها 600 دينار للاشتراك الواحد (القيمة الجمالية السنوية لمجموع هذه الاشتراكات : 9 آلاف دينار).

ملاحظات :

• تلقت الوكالة إضافة لذلك مراسلة من وزارة الصحة العمومية تبلغنا فيها طلب السيد طارق البشرراوي لإقتناء 10 اشتراكات مساندة لمجلته بقيمة 600 دينار للاشتراك الواحد (القيمة الجمالية السنوية لمجموع هذه الاشتراكات 6 آلاف دينار).

.../...

CONFIDENTIEL

قرطاج في

الجمهورية التونسية

رئاسة الجمهورية

المصالح المشتركة

0174

إلى السيد المدير العام
للكالة التونسية للاتصال الخارجي
3، شارع جان جوريس - 1001 تونس

الموضوع : إبلاغ بتحويل اعتمادات.

وبعد، أتشرف بإعلامكم أنه تقرر إسناد الجمعية التي يرأسها السيد طارق البشرابي منحة قدرها خمسة وعشرون ألف دينار (25.000,000) بعنوان سنة 2009 وهي بصدد التحويل للحساب الجاري للوكالة المفتوح لدى البريد التونسي تحت عدد 17001000000048516290. فالرجو التفضل بتحويل لفائدة المعني بالأمر وإبلاغه بذلك مع إفادتنا بالإنجاز،

والسلام./

المدير العام للمصالح المشتركة
أحمد خليل



BUSH
Une paire de chaussures
en signe d'adieu !

Solidarité

REVUE MENSUELLE N°81

Siège social : chez CEF 6, rue Pierre Girard - 75926 Paris - Cédex 19 - France
Site : <http://www.cftong.eu> — Tél. : 06.78.75.53.42

2009 : L'année
de tous les espoirs
Bye bye 2008...
sans regrets



Election Présidentielle 2009

Lettre ouverte aux
journalistes étrangers

**Pourquoi
avons-nous
choisi encore
une fois
Ben Ali ?**

APPEL À MME MARTINE AUBRY

**Pour un parti
socialiste ouvert
sur l'autre
et porteur
d'idées
novatrices**



M. AHMED KARAM

AMEN BANK
affiche une bonne santé



BUSH

**Une paire de chaussures
en signe d'adieu !**

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

J'accuse
Notre époque a besoin
de plus d'un Zola!

* (Imprimée le 26 janvier 2009)

SOMMAIRE

3

Lettre ouverte aux journalistes étrangers



6

Pourquoi Ben Ali ?

10

Bye bye 2008... sans regrets

12

Amen Bank affiche une bonne

13

santé

14

15

M. Elyès Jouini :

L'enfant prodige de la Tunisie

20

22

Appel à Mme Martine Aubry

32

Aziz Miled ou la réussite d'un self-made-man hors pair

23

Une paire de chaussures en signe d'adieu !

44

J'accuse

Notre époque a besoin de plus d'un Zola !

LE POINT DE TAREK BECHRAOUI

Quand la magie de Noël... tourne à l'aigre



Noël n'aura pas porté chance cette année à tout le monde.

Une institutrice britannique a été renvoyée pour avoir dit à ses élèves que le père Noël n'existe pas.

Angela McCormik, directrice de l'école primaire de Blackshaw Lane à Oldham (près de Manchester dans le Nord de l'Angleterre), a dû présenter ses excuses aux parents et aux enfants pour la « contrariété » causée par la révélation de l'institutrice qui faisait un remplacement dans l'établissement.

« Mon fils est rentré à la maison et a dit que l'institutrice remplaçante avait affirmé devant la classe que les cadeaux étaient déposés par le père et la mère » a raconté un parent d'élève éploré, au journal local « Oldham Evening ».

« Il était effondré, il n'a que sept ans et ça fait partie de la magie de Noël pour lui » a déploré le père.

L'institutrice suppléante, recrutée récemment a été priée de ne plus remettre les pieds dans cette école où on ne badine pas avec le père Noël. Qui lui n'a pas été généreux avec la pauvre enseignante qui s'est retrouvée au chômage. Magie de Noël ou pas.

Et dire que certains prônent la laïcité à tout crin et renvoient des élèves pour avoir exhibé des signes « religieux ».

A saluer Mohamed Aziz Ben Achour
Figure de proue de la culture

Nous avons appris avec bonheur et fierté la désignation à la tête de l'ALECSO du jeune et brillantissime Mohamed Aziz Ben Achour, ex-ministre de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine.

La désignation de Mohamed Aziz Ben Achour, historien de formation et homme de culture par vocation, référence incontournable dans les milieux universitaires, n'est pas due au hasard.

Conscients de l'ampleur des enjeux et face aux profondes mutations et aux défis auxquels est confrontée la culture arabe, le choix de M. Mohamed Aziz Ben Achour, féru d'histoire et de culture arabe, au parfum des différentes problématiques qu'affronte cette culture pour sa survie, est dicté par une impérative opportunité conjoncturelle et répond à une priorité fondamentale de la stratégie de l'ALECSO. Grâce à ses hautes qualités professionnelles, ses compétences avérées, le haut quotient qualitatif de ses prestations, M. Mohamed Aziz Ben Achour saura être, nous n'en doutons pas, à la hauteur des espoirs placés en lui et en adéquation avec les attentes et aspirations de la culture arabe. Ce dont nous sommes en droit de nous enorgueillir légitimement, car en tant que Tunisien, la désignation de M. Mohamed Aziz Ben Achour à la tête de l'ALECSO représente une promotion de l'image de marque et du rayonnement de la Tunisie à l'échelle internationale. Une consécration à saluer.

Solidarité

REVUE
MENSUELLE

Directeur
rédacteur en chef :
Saber Saïta
Editorialistes :
Ezzeddine Guellouz
Naceur Hached.
Enquêtes :
Noureddine Abdallah
Habib Ferchichi
Réalisation :

Akar Abdallah
Habib Ghomriani
Secrétariat
de rédaction :
Myriam Saïta
Photos :
Agence Omega
Photo
Bécher Manoubi
Documentation

et information-:
Monia Manai
Abdeljellil Mrabet
Publicité-:
Habib Darmouli
Kamel Cheïba
Marketing
et communication-:
Méjid Ben Mahmoud
Ventes et promo-

tion-:
Salah Ben
Mahmoud
Abonnements-:
Mlle Chantal
Guionné
Distribution :
Hassen Berhim

Fondateur-:
Tarek Bechraoui

Directeur de la Publication
et représentant légal :
Slim Bechraoui

Bureau de Tunis-: Tél. : 71.802.002
Promotion : Zine Ben H'mida

Siège social : chez CEF - 6, rue Pierre Gérard
75926 Paris Cédex 19-France
Tél. 0678 75 53 42 - Site web : www.cflong.eu

CONFIDENTIEL



Objet : Transfert au profit de M.Tarak Bachraoui
(code 433 Gestion 2009)

Base de collaboration :

A/ Assistance à la revue Solidarité : Servir un montant égal à 10.000 DT Pour chaque numéro paru (soit 50 % comme avance et le reste Après parution) // Modification 2009 : un ajustement de l'accord à la hausse sur la base suivante : augmentation du montant de l'assistance de 10.000 DT à 13.000 DT pour chaque numéro paru avec un maximum de six parutions par an (6 parutions Max / an).

B/ Assistance de la présidence pour l'association (CFTONG) en France (Soit le versement d'un montant de 25.000 DT en euros sur un compte en devise de la part de l'ATCE et récupération de ce même montant de la présidence). (récupération faite le même jour du règlement)

C/ Assistance de l'ATCE à (CFTONG) pour la réalisation d'une manifestation à paris (le printemps de la Tunisie en France) : servir un montant de 25.000 DT par an en dinars sur un compte en Tunisie.

Règlement de ce jour:

1/ Un règlement par chèque d'un montant de 5.000 DT / 2 eme avance sur parution numéro 82).

2/ reste à régler sur parution numéro 82 soit : 2.000 DT.

Montant du chèque = 5.000 DT

Tunis le 27 Mars 2009

CONFIDENTIEL



AGENCE TUNISIENNE DE COMMUNICATION EXTERIEURE
AGENCY FOR EXTERNAL COMMUNICATIONS IN FRANCE

إلى السيد أسامة الرمضاني
مدير عام وكالة الإتصال الخارجي



CONFIDENTIEL

1) Deuxieme avance sur payement numero 82
soit un montant de 5000 DT de cheque numero
08BW0001929 du 25 mars 2009.

2) reste a regler sur payement n° 82 un montant
de 2.000 DT.

Tarak Bachraoui

CONFIDENTIEL

Chèque n° 08BW0001929 رقم الشيك CHÈQUES POSTAUX البريدية الشيكات B.P.D. 5.000,000



Payez contre ce chèque non endossable CINQ MILLE DINARS. إيدفوعوا مقابيل هذا الشيك غير القابل للتظهير
sauf au profit d'une banque ou d'un organisme assimilé إلا لغائلة مصرف أو مؤسسة مالية مائالة

البريد التونسية
LA POSTE TUNISIENNE

A l'ordre de Mr TARAK BACHRAOUI.

Payable à يدفع بـ
11 / 10 / 2008 1050
C.E.F - Tunis I
TEL : 71.337 321
4851 - 62 2Z

Titulaire du compte صاحب الحساب
17 001 0000000485162 90
AGENCE TUN COMM EXTERIEUR
3 AV JEAN JAURES
TUNIS, le 25 MARS 2009 TUNIS RP



Signature (s) الإمضاء
التدبير العام
أسامة رمضاني

0001929117001000000048516290



COLLECTIF DES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES TUNISIENNES EN FRANCE

باريس في 24 مارس 2009

إلى السيد أسامة الرمضاني مدير عام وكالة الإتصال الخارجي - حفظه الله -

الموضوع: نرجو تدخلكم.

بعد التحية الوفية لأسمى المقدرات والمعانقة للشرف
والعزة، نرجو تدخلكم لدى السيد محمد قنطرة إذ عدد شهر
فيفري مازال في طور الإعداد رغم مرور أكثر من شهر ونصف من
تسلمهم ملفها.

كما أتمنى من حضرتكم التدخل لدى السيد محي الدين واردة
ليسلمنا على الحساب مبلغ 5000 د كتسبقة للقيام برحلة إلى مدينة
القيروان لـ 30 شابا تونسيا من أبناء المهاجرين.

ولكم جزيل الشكر سلفا، وسدد الله خطاكم.

والسلام
طارق البشراوي

ملاحظة:

تدوم الرحلة من الخميس
26 مارس 2009 إلى يوم
الأحد 29 مارس 2009



Solidarité

REVUE MENSUELLE N°82

Siège social : chez CEF 6, rue Pierre Girard - 75926 Paris - Cédex 19 - France
Site : <http://www.cftong.eu> - Tél. : 06.78.75.53.42

20 Mars 1956 - 20 Mars 2009

La clairvoyance
d'une stratégie,
la détermination
d'un peuple

Pont Radès-La Goulette

Un ouvrage d'une grande technicité



Lettre ouverte à Barack Obama



A Monsieur
Nicolas Sarkozy

La crise a bon dos



Kairouan

Treize siècles

de rayonnement



FAUT-IL AVOIR PEUR POUR RACHIDA DATI?



SOMMAIRE

2 Pont Radès-La Goulette
Un ouvrage d'une
grande technicité



3 20 Mars 1956 - 20 Mars 20096

5 La clairvoyance
d'une stratégie,
la détermination
d'un peuple



6 Pierre Mendès France
L'enfant prodige de la IV République

7 Une nouvelle unité de fabrication de
médicaments à Tunis
Le copartenance avec la France
se diversifie



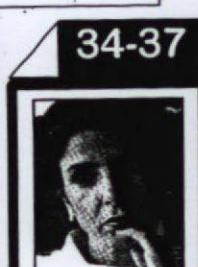
9 11
Kairouan
Treize siècles
de rayonnement



29
Lettre
ouverte
à Barack
Obama



32
A Monsieur
Nicolas
Sarkozy
La crise
a bon dos



34-37
Faut-il avoir
peur pour
Rachida Dati

LE POINT DE TAREK BECHRAOUI

Paroles célèbres

« Le temps est venu de choisir la meilleure part de notre Histoire, de porter ce précieux don, cette noble idée, transmise de génération en génération : la promesse de Dieu que nous sommes tous égaux, tous libres et que nous méritons tous la chance de prétendre à une pleine mesure de bonheur. » Le Président Barack Obama



Le chef de la Maison Blanche saura-t-il réaliser au concret ces nobles paroles et passer du stade de l'intention à celui de l'action, en mettant en œuvre une politique humaniste génératrice de paix, de justice et de prospérité ?

Tel Aviv est au dessus
de la justice

La justice espagnole a été saisie par de nombreuses ONG et parents des victimes du génocide de Gaza, pour statuer et donner son jugement sur ce crime contre l'humanité.

D'autant que les tribunaux espagnols qui sont habilités à juger de telles affaires, ont eu auparavant l'occasion de se prononcer dans des cas, dont l'ampleur n'atteignait pas l'horreur de ce massacre massif. Pourtant et à l'étonnement de toutes les âmes candides qui croient encore que le glaive de la justice peut s'abattre sur tout le monde, sans exclusive aucune, la justice espagnole s'est désistée en dernier lieu. Motif invoqué : la non compétence de ses tribunaux.

Comble de la dérision, le prétoire espagnol n'a découvert sa non compétence que dans ce cas spécifique ! Les criminels sont-ils au-dessus de toutes les lois temporelles instaurées par l'homme ? Il n'y a plus qu'à s'en remettre à la sentence de l'Histoire.

« Écoute Moshé, je ne veux pas que tu te fatigues trop dans cette guerre. Tu es un Arabe et tu te reposes. Ne les tue pas tous en même temps, ça te fatiguera. » Moshé lui répond :
« Qui d'accord maman, mais si les Arabes me tuent avant ? La mère horrifiée s'exclame : les Arabes te tuent et pourquoi donc. Qu'est-ce que tu leur as fait ? »

« Le Vin et la
musique réjouissent
le cœur et plus que
tous deux, l'amour
de la sagesse »

La Bible

Solidarité

REVUE
MENSUELLE

Directeur
rédacteur en chef :
Saber Saïfa
Editorialistes :
Ezzeddine Guellouz
Naceur Hached.
Enquêtes :
Nouredine Abdellah
Habib Ferchichi
Réalisation :

Akar Abdellah
Habib Ghomriani
Secrétariat
de rédaction :
Mynam Saïfa
Photos :
Agence Omega
Photo
Béchr Manoubi
Documentation

et information :
Monia Manai
Abdeljellil Mrabet
Publicité :
Habib Darmouli
Kamel Cheiba
Marketing
et communication :
Mejdi Ben Mahmoud
Ventes et promo-

tion :
Salah Ben
Mahmoud
Abonnements :
Mile Chantal
Guionné
Distribution :
Hassen Berhim

Fondateur :
Tarek BechraouiDirecteur de la Publication
et représentant légal :
Slim BechraouiBureau de Tunis : Tél. : 71.802.002
Promotion : Zine Ben H'midaSiège social : chez CEF - 6, rue Pierre Gérard
75926 Paris Cédex 19-France
Tél. 0678 75 53 42 - Site web : www.cifong.eu

que n° 08BW0001941 رقم الشيك CHÈQUES POSTAUX البريدية الشيكات B.P.D. 9.000,000 د.م



Payez contre ce chèque non endossable NEUF MILLE DINARS. إدفعوا مقابل هذا الشيك غير القابل للتظهير إلا لفائدة مصرف أو مؤسسة مالية ممانلة
sauf au profit d'une banque ou d'un organisme assimilé

البريد التونسي
POSTE TUNISIENNE

l'ordre de Mr. TARAK BACHRAOUI. لأمر

يدفع إلى Payable à
11 / 10 / 2008 1050
C.E.F - Tunis I
TEL : 71.337 321
4851 - 62 2Z

صاحب الحساب Titulaire du compte
17 001 0000000485162 90
AGENCE TUN COMM EXTERIEUR
3 AV JEAN JAURES
1000 TUNIS RP
TUNIS le 18 AVR. 2009

الإمضاء (s) Signature
النايصر العمام
أسامة رمضانسي

0001941117001000000048516290

Tarak Bachraoui

Le 23 2009
04

CONFIDENTIEL



Tunis le 17 Avril 2009

Objet : Transfert au profit de M.Tarak Bachraoui
(code 433 Gestion 2009)



Base de collaboration :

A/ Assistance à la revue Solidarité : Servir un montant égal à 10.000 DT Pour chaque numéro paru (soit 50 % comme avance et le reste Après parution) // Modification 2009 : un ajustement de l'accord à la hausse sur la base suivante : augmentation du montant de l'assistance de 10.000 DT à 13.000 DT pour chaque numéro paru avec un maximum de six parutions par an (6 parutions Max / an).

B/ Assistance de la présidence pour l'association (CFTONG) en France (Soit le versement d'un montant de 25.000 DT en euros sur un compte en devise de la part de l'ATCE et récupération de ce même montant de la présidence).(récupération faite le même jour du règlement)

C/ Assistance de l'ATCE à (CFTONG) pour la réalisation d'une manifestation à paris (le printemps de la Tunisie en France) : servir un montant de 25.000 DT par an en dinars sur un compte en Tunisie.

Règlement de ce jour:

1/ Un règlement par chèque d'un montant de 2.000 DT solde parution

Numéro 82 avril 2009.

2/ Un règlement par chèque d'un montant de 7.000 DT Avance sur parution

Numéro 83.

Montant du chèque = 9.000 DT

Tunis le 17 Avril 2009

CONFIDENTIEL

